

### RUBRIQUE 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400
Code du produit	: 531012, 531055, 530562, 555209, 530571, 530589, 573731, 530597
Groupe de produits	: Produit Fini

#### 1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée : Lubrifiant.

#### 1.3. Fournisseur

Cross Oil Refining & Marketing, Inc.  
484 E. 6th Street  
Smackover, AR, 71762  
US  
T 870-864-7500  
[www.crossoil.com](http://www.crossoil.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC (800) 424-9300

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil	Hydrotreated Heavy Naphthenic Distillate distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	N° CAS: 64742-52-5	85 – 100

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Premiers soins général	: Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.  
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

# B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

#### Protection oculaire:

Lunettes de protection

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Liquide ambre et clair. Ambre foncé.  
Couleur : Incolore a ambre.  
Odeur : Hydrocarbure doux.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Non applicable  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : > 316 °C  
Point d'éclair : 149 – 227 °C  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

# B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,91 – 0,927
Masse volumique	: 7,57 – 7,734 lb/gal
Solubilité	: Eau:
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 3,64 – 11,5 mm <sup>2</sup> /s
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Stabilité chimique	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Conditions à éviter	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Hardening time:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé.
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

#### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method)
DL50 cutanée lapin	2000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,53 mg/l Source: ECHA
ETA CA (Cutané)	2000 mg/kg de poids corporel
ETA CA (poussières,brouillard)	5,53 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

# B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 410 (Repeated Dose Dermal Toxicity: 21/28-Day Study)

Danger par aspiration : Non classé

### B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

Viscosité, cinématique 3,64 – 11,5 mm<sup>2</sup>/s

### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

Viscosité, cinématique 1,99 – 847 mm<sup>2</sup>/s Temp.: '40°C' Parameter: 'mm<sup>2</sup>/s' 'mm<sup>2</sup>/s'

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme : Non classé

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme : Non classé

(chronique)

### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

CL50 - Poisson [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) 3,9 – 6 Source: IUCLID

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/conteneur conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

# B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TDG	DOT	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Non réglementé pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TDG

Non réglementé

#### DOT

Non réglementé

#### IMDG

Non réglementé

#### IATA

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Directives nationales

#### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

### 15.2. Réglementations internationales

#### B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

Not listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory

# B-150, B-200, B-300, B-550, B-750, B-1200, B-2000, B-2400

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Hydrotreated Heavy Naphthenic Base Oil (64742-52-5)

Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory - Statut: Actif

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission : 02/28/2024

Date de révision : 02/28/2024

Remplace la fiche : 04/10/2019

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada